

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 21

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

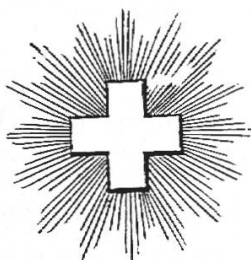
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 21.



LAUSANNE

27 mai 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Ambidextérité.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Berne. Belgique.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Grammaire.* — *Calcul oral.* — *Rédaction.* — *Lectures.* — *L'enseignement de l'histoire à l'école primaire.* — *Pensées.*

AMBIDEXTÉRITÉ

Broca a découvert que chez l'homme le siège de la parole se trouve dans la partie gauche du cerveau ; cette découverte fut confirmée par Bastian à la suite de ses longues et minutieuses recherches. Or, chez les animaux doués d'une certaine faculté de la parole, ce siège n'est pas unilatéral. Cela provient de ce que les animaux sont ambidextres, tandis que l'éducation rend l'homme droitier. En effet, chez les gauchers le siège de la parole se trouve dans la partie droite du cerveau. Les ambidextres ont deux sièges de la parole. Weber a constaté que chez l'enfant cette disposition bilatérale existe. Elle disparaît par suite de la préférence donnée à la main droite. On peut la faire réapparaître par l'exercice de l'autre main.

Fränkel a fait une série d'expériences qui ont prouvé la possibilité de secourir des paralytiques muets par l'exercice de la main gauche. Un individu dont la main droite était paralysée a recouvré l'usage de la parole par des exercices d'écriture de la main gauche. On avait réveillé de cette façon le centre droit du cerveau resté inculte.

C'est donc une erreur de combattre chez l'enfant l'usage de la main gauche. On devrait au contraire en favoriser l'exercice.

Les avantages de l'ambidextérité sont multiples. L'usage presque exclusif de la main droite provoque chez l'écolier une attitude défectueuse. L'ambidextérité corrige cette défectuosité. Elle favorise le développement complet du corps, du cerveau et des autres centres fonctionnels. Elle constituerait probablement un remède contre les difformités plus efficace que ceux que nous employons actuellement. L'exercice des deux mains, dit le Dr Fränkel, favoriserait le développement parallèle des deux poumons, des deux yeux et permettrait d'éviter le surmenage de la cervelle des écoliers. »

L'enfant ambidextre apprend plus rapidement, comprend mieux, retient mieux et exécute tout plus aisément. Cette supériorité de l'ambidextre se remarquera plus tard à l'atelier, dans les bureaux techniques, etc., car il fait tout mieux et plus vite.

Une autorité militaire déclare qu'un soldat doit pouvoir monter à cheval indifféremment des deux côtés, manier des deux mains l'épée, le pistolet, la lance et faire feu aussi bien de l'épaule gauche que de la droite.

Un des plus anciens partisans de l'éducation bimanuelle, J. Liberty Tadd, l'auteur d'une méthode de dessin universellement connue, dirige depuis un quart de siècle, à Philadelphie, une école technique fréquentée par 1200 élèves. Là, comme d'ailleurs, dans toutes les écoles de la ville, l'instruction bimanuelle est prescrite pour le dessin, les arts et métiers.

A Londres, John Jackson a fondé une société qui poursuit l'introduction dans les écoles de l'instruction bimanuelle. Déjà un certain nombre d'écoles emploient sa méthode d'écriture pour l'action simultanée des deux mains.

A titre de curiosité, à la célèbre école d'Eton, les écoliers punis doivent écrire leur pensum de la main gauche.

A Berlin, on a constaté que dans les écoles ménagères où l'on exerce les deux mains, les élèves ont une attitude plus droite et ne se « tiennent pas de travers ».

Le système bimanuel — *die Linkskultur* — fonctionne, depuis 1906, dans les écoles de Königsberg.

Dans la revue viennoise, *Die körperliche Erziehung*, Léopold Katscher prône chaleureusement l'ambidextrie, qui sera, dit-il, la réforme pédagogique la plus importante du temps présent.

Si nos hommes d'école et nos médecins voulaient bien à leur tour s'occuper de cette question intéressante nous applaudirions... des deux mains.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Eugène Clément**. — Dimanche dernier, à Oulens, une nombreuse suite accompagnait au champ du repos notre regretté président de la section S. P. V. de Cossonay, Eugène Clément. Originaire de Cuarnens, ayant obtenu son brevet en 1881, il allait accomplir sa trentième année d'enseignement à Bettens et jouir bientôt du repos mérité qui l'attendait au sein de sa jeune famille.

Sur la tombe, M. Graf est venu apporter à la famille si cruellement frappée les regrets et la sympathie du Département, de la S. P. V. et des collègues qui assistaient nombreux au convoi funèbre. Il a rappelé quel instituteur dévoué, quel éducateur consciencieux a été Eugène Clément ; il donna également, notre regretté défunt, l'exemple d'un citoyen dévoué à la chose publique, qui donnait sans compter son temps et sa peine quand il s'agissait du bien de son village et de son pays ; il fut aussi un excellent collègue, qui savait avec modestie donner un bon conseil à ceux qui avaient recours à lui.

Ses qualités procédaient de son cœur foncièrement bon, de sa modestie, de son profond sentiment du devoir. Il a bien mérité de son village de Bettens et de sa plus grande patrie vaudoise.

M. Dufey a rappelé ensuite avec émotion, au nom des collègues de classe du défunt, quel ami bon, dévoué, gai, fut Eugène Clément. Encore un que nous ne reverrons plus !

Puis M. Muller, pasteur, a rappelé quel sillon profond et fécond le « régent » de Bettens avait su creuser dans son village et sa paroisse.

On a pu dire, avec raison, qu'il jouissait de la meilleure popularité du district et les autorités de Bettens surent le lui témoigner à diverses reprises par des marques de reconnaissance. Puisse la carrière pédagogique d'Eugène Clément inspirer nombre de nos jeunes collègues !
G.

*** **Lausanne. Direction des Ecoles 1910.** — Chaque année, la Direction des écoles de Lausanne fait paraître un rapport détaillé sur la marche de ses institutions scolaires depuis les écoles enfantines, en passant par les écoles primaires, jusqu'à l'Ecole supérieure des filles et au Gymnase communal de Villamont. La fin du rapport de cette année contient des pages intéressantes sur l'hygiène scolaire, le musée industriel et la mutualité scolaire lausannoise.

Laissant de côté ce qui touche à la statistique, disons seulement que la capitale vaudoise compte aujourd'hui 37 classes enfantines avec 1135 élèves, et 150 classes primaires, y compris celle des hameaux. Les 5942 élèves sont répartis dans 12 bâtiments plus 8 dans la banlieue. La moyenne des élèves par classe est de 40. La population enfantine comprend le 9,3 % de la population totale. La moyenne des absences pour 1909-1910 est de 20,2 par élève. On constate une légère améliora-

tion sur les résultats de l'année précédente. La moyenne correspondante du canton (1909-10) est de 22,8 absences par élève.

Malgré leur aridité apparente, ces chiffres ont leur intérêt comme termes de comparaison avec d'autres villes du canton. D'ailleurs Lausanne avec ses institutions scolaires nombreuses et variées, leurs installations bien comprises, est un champ d'expériences instructives dont les résultats ont une influence indéniable sur le pays tout entier. Il vaut donc la peine de s'arrêter sur quelques-uns des chapitres du copieux et intéressant compte-rendu.

Classe primaire spéciale. Au moment où le Grand Conseil vient d'adopter en 3^e débat la loi sur les enfants arriérés, il est à propos de constater que cet enseignement spécial sur la classe créée à Lausanne produit d'excellents fruits depuis 1896. 22 élèves l'ont fréquentée durant l'année écoulée, les uns régulièrement, les autres beaucoup moins. Or, une fréquentation assidue, facteur essentiel de progrès pour l'école en général, l'est d'autant plus quand il s'agit d'éduquer les dégénérés et les anormaux.

Voici comment s'exprime le rapport sur les résultats obtenus avec quelques élèves : « De 6 élèves ayant atteint l'âge de libération et qui quittent l'école après 2, 3 et même 7 années de séjour dans la classe. 3 (dont l'une au début, muette et faible d'esprit à un degré prononcé) sont arrivés à la lecture courante, à exprimer leurs pensées par des lettres, des récits, des descriptions, etc., à résoudre des problèmes au moyen de 4 opérations et de la règle de trois, à calculer avec des nombres décimaux. Même résultat pour deux autres en ce qui concerne la lecture et l'orthographe, mais qui, pour l'arithmétique n'ont pu dépasser la limite du programme de 5^e classe. Le 6^e, continuellement malade (30 semaines sur 40 en moyenne) n'a pu faire que de faibles progrès. »

Il pourra paraître que ces résultats sont minimes, mais si l'on considère les difficultés à surmonter, si l'on songe que, sans la classe spéciale, la plupart des élèves sus-mentionnés n'auraient très probablement jamais appris à lire, on éprouve une certaine satisfaction bien légitime.

« Voici un élève, par exemple, qui arrive à l'âge de 13 ans sans que personne, malgré des efforts réitérés, soit parvenu à lui inculquer les notions les plus élémentaires de la lecture ; il confond encore les lettres ; il ne comprend même pas que *m* et *a* font *ma* et non pas *bi*. Au bout d'une année ou deux, cet élève lit et écrit plus ou moins correctement sous dictée. Cet heureux événement ne manque pas d'exercer une bonne influence sur le caractère de ce pauvre malheureux qui sentait son infériorité et en souffrait cruellement. »

« Que penser de cette fillette qui sait compter jusqu'à 10 et ne veut absolument pas prononcer le mot *six*. Elle s'arrête à 5, fait une grimace, les larmes jaillissent de ses yeux et coulent lentement sur ses joues ; elle sait pourtant qu'après 5 vient 6, mais sa volonté se paralyse, et ni les encouragements affectueux, ni les réprimandes ne peuvent vaincre son opiniâtreté. Le meilleur moyen est alors de chercher à persuader l'enfant qu'il y a possibilité de surmonter l'obstacle, mais ce n'est pas toujours facile. »

Citons encore ce passage du rapport, dont on appréciera la vérité psychologique et l'actualité :

« Cette paralysie de la volonté se rencontre fréquemment chez certains enfants retardés qui, à force d'être grondés et même maltraités, perdent toute assurance et toute confiance en eux-mêmes et en arrivent à croire qu'ils ne peuvent exécuter certains actes, pourtant à leur portée. Il faut quelquefois plusieurs mois pour écarter cet obstacle. »

On ne saura jamais combien une atmosphère de sérénité et de douceur qui n'exclut pas la fermeté, contribue à l'éclosion des facultés endormies.

Voici encore un autre exemple à l'appui :

« Un élève placé devant la voyelle *i* qu'il connaît, se sent d'abord tout disposé à la nommer, il met les lèvres en position, comme pour le rire, mais ne parvient pas à faire sortir un son de sa bouche ; finalement, au bout d'un certain laps de temps, il semble se décider : tout à coup les coins des lèvres se rapprochent, celles-ci s'arrondissent et au lieu du *i*, c'est un *o* plaintif qui est émis, plaintif, car le pauvre enfant sait très bien qu'il a dit faux. Que faire alors ? Dans ce cas, également, s'armer de patience et chercher de même un procédé pour éveiller l'amour-propre chez cet élève et le convaincre qu'il a des moyens qu'il ne veut pas employer.

Le rapport rend hommage au dévouement et au talent pédagogique de la directrice de cette classe spéciale, Mme Krieger. Grâce à cette institution, bon nombre d'enfants retardés ou débiles, qui se trouvaient forcément négligés et abandonnés à eux-mêmes dans les classes ordinaires, font après leur transfert dans la classe spéciale des progrès surprenants. Le grand avantage de cette institution est d'individualiser l'enseignement qui dans les classes ordinaires revêt un caractère collectif peut-être trop marqué.

En terminant ce chapitre, le compte-rendu ajoute quelques réflexions bien opportunes. Il est toute une catégorie d'enfants anormaux qui doivent être éloignés de toute école, ce sont les élèves dont l'esprit n'est pas apte à recevoir un enseignement scolaire quelconque. Il est inutile de perdre leur temps et celui des maîtres à leur faire assimiler des notions d'arithmétique ou d'orthographe. Il vaut mieux, selon l'opinion de M. Claparède, diriger leur éducation dans le sens des travaux manuels ou agricoles.

Nul doute que les résultats encourageants obtenus à Lausanne, n'engagent beaucoup les communes à entrer dans cette voie, d'autant plus que la loi récemment votée par le Grand Conseil, les y poussera infailliblement pour le plus grand bien des arriérés eux-mêmes et de l'enseignement en général, H. GAILLOZ.

*** **Lausanne.** — M. A. Schnetzler vient de donner, pour cause de santé, sa démission de membre de la Municipalité, directeur des écoles.

M. Schnetzler a passé sept années à la Municipalité où il était entré en 1904, succédant à M. Ch. David, comme directeur des écoles. En juillet 1907, il fut nommé syndic de Lausanne et le resta jusqu'à la fin de l'année dernière, conservant dans la municipalité le dicastère important où il laisse des traces fécondes de son activité.

L'honorable démissionnaire a été un magistrat zélé, consciencieux, bienveillant. Son passage à la direction des écoles a été marqué par la solution heureuse

de plusieurs questions. Il a travaillé activement au développement de l'Ecole supérieure des jeunes filles, qu'un diplôme de maturité conduit maintenant à l'Université. C'est sous sa direction qu'a eu lieu la création des écoles primaires supérieures, enfin on lui doit l'école de la forêt à laquelle M. Schnetzler a voué une sollicitude éclairée et constante. Les questions d'hygiène scolaire ont toujours trouvé en lui un défenseur convaincu, d'une compétence indiscutable.

La ville de Lausanne n'oubliera pas le dévouement de M. Schnetzler et les services éminents qu'il a rendus à la Commune et à la cause des écoles. Les vœux de tous l'accompagnent dans sa retraite.

(D'après la *Tribune*.)

H. GAILLOZ.

NEUCHÂTEL. — Préparation professionnelle et perfectionnement du corps enseignant primaire neuchâtelois. — Conclusions de la section pédagogique du Locle.

I.

La préparation professionnelle du Corps enseignant, tout en continuant à se faire dans les districts, doit être améliorée. (Il serait désirable de restreindre le nombre des Etablissements où l'on forme des instituteurs.)

II.

a) Les études pédagogiques seraient prolongées d'un an et accentuées du côté professionnel.

b) Les examens d'Etat seraient subis en deux sessions, à une année d'intervalle. Aux dernières épreuves ne figureraient que les branches essentielles et toute la partie pédagogique.

c) dans la dernière année, les candidats, tout en achevant leurs études scientifiques, suivraient un enseignement de pédagogie pratique. Ce dernier comporterait des leçons — entendues, données, critiquées — dans les différents degrés de l'école primaire. En outre, le candidat ferait un stage d'une certaine durée dans une école d'application.

d) Organisation de cours périodiques (mensuels ou bi-mensuels pour les candidats réunis par 2 ou 3 districts). Les plus importantes questions de la pédagogie moderne en feraient le principal objet.

e) L'examen d'aptitude serait supprimé.

III.

Outre les moyens actuels de perfectionnement, le Corps enseignant demande : le rétablissement des Conférences générales et des cours de vacances ;

l'organisation de voyages d'étude ;

enfin, la représentation de la Société pédagogique au sein de la Commission des examens d'Etat pour l'obtention du brevet primaire.

Pour les lecteurs d'autres cantons, disons encore que la conclusion I, susmentionnée, s'explique dans le sens de la diminution des Etablissements préparant les futurs membres du Corps enseignant, par le fait que ces établissements sont au nombre de six, ce qui est considérable pour le recrutement annuel nécessaire des maîtres et maîtresses primaires de notre petit pays.

C. Q.

BERNE. — La Conférence des membres de l'Association pour l'éducation des enfants faibles d'esprit a lieu aujourd'hui et demain à Berne.

BELGIQUE. — Du 12 au 15 août 1911 aura lieu à Bruxelles le premier congrès international de pédologie.

BIBLIOGRAPHIE

Fleurs du cimetière, poésies, par J. Ravey. — Imprimerie du *Journal d'Yverdon*.

Tous ceux qui connaissent le pied du Jura et plus particulièrement la région comprise entre Orbe et Baulmes, auront remarqué sur une colline, premier gradin de la montagne, la jolie église de Valeyres-sous-Rancés. Sa façade blanche se détache admirablement sur le fond sombre du Suchet. C'est autour de cette église, en face d'un des plus beaux panoramas de notre pays, que se trouve le cimetière en question ; des morts illustres ou ignorés y dorment à l'ombre des cyprès. Là reposent, dans un enclos réservé, M. Edmond Boissier, le botaniste genevois, créateur du jardin botanique de Valeyres, une merveille en son temps ; le comte Agénor de Gasparin, l'homme de cœur à la parole éloquente, puis la comtesse de Gasparin, l'illustre auteur des *Horizons prochains*.

La présence dans ces lieux familiers de tant de souvenirs, les réflexions nées au spectacle toujours tragique de la mort ont inspiré à M^{lle} Julie Ravey, institutrice à Valeyres, quelques poésies qu'une main amie a fait sortir d'un fond de tiroir où la modestie de l'auteur les tenait enfouies. M. le pasteur Barblan, à qui la paroisse de Rances doit déjà beaucoup, a voulu, à l'occasion de l'inauguration du temple de Valeyres restauré, réunir en une petite gerbe ces modestes fleurs éparses. Elles se présentent à nous sous la forme d'une charmante brochure, ornée d'une vue de l'église, et éditée par l'imprimerie du *Journal d'Yverdon*.

Ces quatorze poésies ne seront comprises pleinement que par ceux qui ont connu les personnes ou les circonstances qui les ont fait éclore. Ecrites à des dates différentes, elles expriment néanmoins d'une façon charmante les sentiments et les émotions d'une âme pieuse. Ce sont des morceaux sans prétention littéraire, d'une inspiration élevée et chrétienne.

La place nous manque pour citer ici quelques-unes des strophes les mieux venues, et nous nous bornerons à mentionner les pièces qui nous ont le plus ému et touché : Un soir au cimetière ; Je sais en qui j'ai cru ; En souvenir du comte de Gasparin ; Fleur du ciel ; Où vont-ils ? ; Au-delà ; Semence divine. Une des plus jolies pages, à notre sens, est celle qui a pour titre : les Baies. Elle mériterait de figurer dans une anthologie d'écoliers :

Allez ! allez le long des haies !
Allez, petits, sous le ciel bleu,
A pleines mains cueillir les baies,
Les rouges poires à bon Dieu.

Sans doute ces morceaux ne sont pas de la haute poésie, mais ils ont un charme délicat et attendri ; ils sont le reflet d'une âme bonne et sensible, ouverte à la pitié, et ils dénotent un talent réel, qui n'eût peut-être demandé qu'à s'épa-

noir. Si nous ajoutons que la brochure ne coûte que 50 centimes et se vend au profit de la restauration du temple de Valeyres, nous en aurons dit assez pour recommander ce mignon recueil de vers à nos collègues du pied du Jura et à tous ceux qui aiment la poésie. En l'achetant, ils feront une bonne œuvre et retireront de cette lecture un peu de réconfort moral, si nécessaire dans la vie.

H. GAILLOZ.

Lectures et dialogues allemands, avec vocabulaire en quatre langues, par le Dr. E.

Lauterburg, 2^{me} édition. In-8 cartonné. Prix : fr. 1.—

Vocabulaire des Lectures et dialogues allemands, par le Dr E. Lauterburg.

2^{me} édition. In-6 cartonné. Prix : fr. 1.50. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Ces deux manuels ont pour but d'enseigner l'allemand à des élèves de différentes nationalités, en leur faisant parler cette langue dès les premières leçons. Pour atteindre ce résultat, l'auteur traite longtemps les occupations scolaires et les locaux d'école. Ce n'est qu'après avoir habitué l'oreille et la langue à une conversation facile sur un sujet connu, qu'il initie l'élève à des thèmes plus variés. Mais, au contraire, de nombre de manuels imprimés à Berlin ou à Paris et en usage dans plus d'un établissement de notre pays, il a donné à ses manuels un caractère suisse : description d'un glacier, d'une cabane du club alpin, du Rutli, etc.

Destinées avant tout à l'enseignement de l'allemand, les *Lectures* de M. Lauterburg servent cependant aussi à celui du français et pourraient servir de même à l'enseignement de l'italien et de l'anglais.

Ces manuels ont été appréciés, lors de leur première édition, comme des instruments de travail vraiment précieux par des hommes très compétents (*Journal de Genève*, du 8 février 1907 et *Schweiz. Zeitschrift für kaufmännisches Bildungswesen*, décembre 1907).

VARIÉTÉ

Une facture peu ordinaire.

Voici une facture d'un menuisier, trouvée dans les papiers d'une petite commune :
« Note pour la Comicion de l'école et le conceille communal réuni ensembles qui m'on dit de faire les travaux qui suit :

Préparé les cachets pour les pome de terres de la cave sous le régent	1.40
Fait à la même cave un lanet pour voir clair	1.10
Fait un pendar pour les fruits en sapin	1.70
Arangé les égré pour monter en haut dessus	2.30
Remi une planche en boi neuf à la bonnemaïson	1.20
Fait une chaise pour le régent qui tourne	5.—
Réparé toutes les jalousies à la régente	4.80
Reblanchi le tableau noir	0.70
Arrangé les boitons pour la femme au régent	3.20
Mi des vitre en verre pour trois fenêtre qui était cassé	1.40
Changé le couvert du bureau du conceille qui était pourri	0.90
Mi des batons à la poulailière de la régente qui laissait sortir les poule	0.30
	en tou 24.—

Je me recommande pou payé cette note avet mes remercieman. »

Pour copie conforme, G. Ch.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Degrés inférieur et moyen.

Une leçon de politesse.

Quelques ânon, conduits par la vieille Perrine,
Suivaient le vert chemin que bordent les halliers.

Passe une troupe d'écoliers

Folâtres et d'humeur taquine.

« Mère aux ânes, bonjour ! » dit l'un des jeunes gens.

Perrine alors répond : « Hé ! bonjour, mes enfants ! »

A EXPLIQUER : L'ânon, le vert chemin, les halliers, des écoliers folâtres, d'humeur taquine.

ELOCUTION : Parler aux enfants de la politesse et du respect que l'on doit aux vieillards. — Faire ressortir le sens des mots « *mère aux ânes*, » et l'à propos de la réponse « *Hé ! bonjour, mes enfants !* »

Jean qui pleure et Jean qui rit.

Il est deux Jean dans ce bas monde,

L'un toujours pleure, fronde, gronde,

Différents d'humeur et de goût :

L'autre rit partout et de tout.

Or, mes amis, en moins d'une heure,

Pour peu que l'on ait de l'esprit,

On comprend bien que Jean qui pleure

N'est pas si gai que Jean qui rit.

DÉSAUGIERS.

A EXPLIQUER : Ce bas monde, différents d'humeur et de goût, fronde, gronde, l'esprit.

ELOCUTION : Parler des enfants qui pleurent de tout et pour tout (pour se coucher, pour se lever, pour s'habiller, pour se laver, pour apprendre leurs leçons, pour aller à l'école, pour manger leur soupe, pour saluer leurs parents, même pour aller jouer). — Donner en exemple Jean qui rit, toujours de bonne humeur, poli, aimable et aimé.

J. M.

GRAMMAIRE

Adjectifs qualificatifs

Voici 45 qualités attribuées à la reine Berthe et relevées dans des travaux d'élèves :

Active, affectueuse, aimable, aimée, avenante, bienfaisante, bienveillante, bonne, charmante, charitable, chérie, chrétienne, douce, dévouée, économe,

estimable, estimée, fidèle, généreuse, gracieuse, instruite, intelligente, juste, laborieuse, pacifique, paisible, patiente, populaire, pieuse, pitoyable, puissante, religieuse, respectée, respectueuse, riche, sérieuse, serviable, simple, sincère, soigneuse, souveraine, soucieuse, travailleuse, vertueuse, zélée.

EXERCICES :

1. Former le masculin de ces adjectifs en attribuant ces qualités à un roi.
2. Trouver les noms communs correspondant à chaque qualité.
3. Rechercher les qualités synonymes et contraires.

H. P.

CALCUL ORAL

L'*Educateur* publiera à l'avenir des séries de questions de calcul oral, l'une pour les élèves de 1^{re} année du degré intermédiaire, l'autre pour ceux de 1^{re} année du degré supérieur. Il s'agit moins ici de problèmes groupés méthodiquement que de questions de récapitulation de chacun des points du programme, de manière à obtenir à la fin de l'année un cours entier pour chacune des divisions étudiées. Fournir des matériaux, des sortes de problèmes-types, qui permettront d'en composer d'autres en variant les données, tel est notre but. Nous ne nous flattons pas de réussir dans cet essai, peut-être nous saura-t-on gré d'avoir osé le tenter.

M. à L.

Degré intermédiaire, 1^{re} année.

Première centaine. Récapitulation. (I) Addition et soustraction.

1. A 2, ajoutez successivement 2, jusqu'à 100. (Exercice collectif, ainsi que les 6 suivants). Autrement dit : Nommez les nombres pairs.
2. A 3, ajoutez successivement 3, jusqu'à 102. (Multiples de 3.)
3. Nommez de même et collectivement les multiples de 4, de 5, de 6, de 7, de 8, de 9, de 10, de 11, de 12.
4. Ajoutez successivement 2, 3, 4, etc. jusqu'à 10, à un nombre quelconque, de manière à atteindre les non multiples.
5. De 100, ôtez successivement 2 jusqu'à 0.
6. De même de 99, ôtez 3, jusqu'à 0 ; puis de 100, ôtez 4 ou 5 ; de 96, 6 ; de 98, 7 ; de 96, 8 ; de 99, 9 et de 100, 10.
7. Ôtez successivement 2, 3, etc. jusqu'à 10, d'un nombre non multiple de celui qu'il s'agit d'enlever.

Nota : Concrétiser d'abord ces exercices en faisant suivre chaque nombre du mot franc, centime, mètre, litre, etc. Tous les élèves disent ensemble : 2 l. + 2 l. font 4 l. + 2 l., 6 l. + 2 l., 8 l., etc. Arriver ensuite à nommer le nombre pour lui-même, abstraitement.

8. A 10, 20, 30, 40, etc., 1^o ajoutez, 2^o retranchez 10, 20, 30, etc., sans dépasser 100.
9. Même exercice, en prenant comme point de départ un nombre d'unités.
10. Louis avait 20 centimes, il a gagné 30 c., puis 40 c. Combien a-t-il maintenant ? (90 c.)
11. Combien lui manque-t-il pour avoir fr. 1 ? (10 c.)

12. Jeanne a 12 aiguilles fines, 20 moyennes et 30 grosses. Combien en tout ? (62.) Combien lui en manque-t-il pour en avoir une centaine ? (38.)
13. Un tailleur a 2 pièces de drap ; la 1^{re} mesure 25 m. ; la 2^{de} 45. Combien de m. a-t-il en tout ? (70.) Combien la 2^{de} pièce mesure-t-elle de plus que la 1^{re} ? (20.)
14. Un bûcheron doit abattre 30 arbres. Un autre 8 de moins. Combien en doivent-ils abattre en tout ? (52.)
15. Un père de famille gagne fr. 40 par semaine ; son fils aîné fr. 12 de moins. Combien en tout ? (68.)
16. D'un tonneau renfermant 100 l. on a pris 15 l. puis 18 l. Combien en reste-t-il ? (67 l.)
17. Un employé gagne fr. 100 par mois, il dépense fr. 65. Combien économise-t-il en 2 mois ? (fr. 70.)
18. L'année a 52 semaines. Louis a été malade 6 semaines. De plus il a eu 12 semaines de congé. Combien de semaines a-t-il fréquenté l'école ? (34.)
19. Un laitier a 70 l. qu'il répartit dans 3 boilles. Dans la 1^{re} il met 20 l., dans la 2^{de} 8 de plus, combien dans la 3^{me} ? (22.)
20. Une salle mesure 42 m. de contour. La longueur est de 12 m. Quelle est la largeur ? (9 m.)

Degré supérieur.

RÉDACTION.

La fabrication des crayons.

La fabrique Faber, à Nuremberg, compte mille ouvriers. La réserve de bois se trouve dans la cour, sous un vaste hangar, surmonté de six paratonnerres ; là sèchent des montagnes de poutres de cèdre, des tilleuls entiers, des bouleaux de Suède et des tas de petites planchettes qui furent sciées sur le lieu d'abatage. Une odeur exquise, balsamique, émane de ces bois de cèdre ; on respire partout la poussière parfumée qui s'échappe des scieries mécaniques. Tous les bâtiments sont couverts de cette cendre rouge ; rien que de poussière de cèdre, la maison recueille dans ses ateliers près de 15 000 kilogrammes chaque année, revendus aux fabricants d'huiles éthériques, aux parfumeurs qui en tirent des parfums variés. Sous le hangar, le bois de cèdre en réserve a une valeur de deux millions de francs.

De puissantes scies américaines débitent les énormes troncs des conifères. Il est arrivé parfois aux ouvriers des surprises assez dramatiques ; de grands serpents furent découverts dans le creux des arbres où ils s'étaient réfugiés et où ils dormaient ; des scorpions et des insectes rares sont ainsi journellement rapportés des forêts tropicales.

Le cèdre, bois humide qui pousse très vite, se travaille très facilement. Celui de Ceylan et d'Australie, trop dur, ne vaut rien pour les crayons. On préfère celui de la Californie. On a essayé de l'acclimater en Allemagne, mais il ne s'y développe pas et reste trop dur.

Je ne m'étais jamais demandé comment on fait un crayon. Voici : des planchettes plates de bois sec ou de bois tendre passent sous des machines raboteuses qui, d'un seul coup, les arrondissent d'un côté comme des tablettes de chocolat, et de l'autre, les creusent d'une série de petites rigoles, à raison de six par planche, de sorte que deux de ces planches juxtaposées, après qu'on a inséré dans chaque rigole un bâtonnet de mine de plomb enduit de colle-forte, font six crayons que l'on sépare à l'aide d'une autre machine. Il ne reste plus alors qu'à les polir, à les colorer, à les vernir, à les timbrer de la marque de fabrique. Tout cela se fait par des machines très perfectionnées, sauf la dorure du timbre qui demande le concours des mains de femmes. La valeur de l'or pur servant au timbrage se monte à 40 000 francs. On emploie le cuivre et l'aluminium pour les qualités inférieures.

Il se fabrique là plus de 15 000 grosses de crayons par jour. On en trouve de toutes les sortes imaginables. On en fait qui dessinent sur la peau, d'autres peuvent écrire sur le verre et même sur le métal.

Certains crayons sont tellement durs qu'ils ne s'usent pour ainsi dire pas. Ils valent jusqu'à cinquante et soixante centimes pièce. On compte quinze degrés différents de dureté. Les plus tendres sont destinés à la Russie qui n'emploie que ceux-là.

Il faut voir emballer ces produits. Des femmes ont devant elles des milliers de crayons ; elles puisent à même, avec une rapidité inouïe. Elles en prennent douze à la fois, sans presque jamais se tromper, les serrent, les enveloppent d'une bande et d'une ficelle en un clin d'œil.

Sur les rayons, on voit des centaines d'étiquettes ; car ces crayons vont dans le monde entier.

J'ai visité aussi l'usine du graphite. Il arrive pur de la mine dans de grands tonneaux ; on le broie dans des moulins, on le nettoie, on l'épure on le presse dans des filtres puissants qui en extraient l'eau ; on le mélange ensuite avec de l'argile nettoyée, filtrée, épurée, elle aussi, préalablement avec grand soin. L'opération du broyage est la plus longue. Les broyeurs, mus automatiquement, fonctionnent jour et nuit.

Quand le graphite est bien broyé, on le passe dans d'autres machines d'où il sort en interminables vermicelles mous ; il est coupé en petites baguettes de longueurs égales. Ces baguettes vont sécher dans des chambres chaudes, puis cuire dans des fours chauffés à 1400 degrés.

(D'après « *En Allemagne, Nuremberg et la Franconie* » par Jules HURET.)

ALB. C.

Comment se fabrique le crayon.

SOMMAIRE : Matières premières : graphite, argile, bois de cèdre. — Lavage du graphite et de l'argile. — Mouture de ces deux matières. — Leur mélange. — Façonnement en baguettes. — Cuisson des baguettes. — Débitage du bois en planchettes, puis en tablettes uniformes. — Extraction de la résine par lavage à l'eau bouillante. — Rainage des planchettes pour recevoir les baguettes ou

mines. — Ajustement des mines dans les rainures. — Collage l'une sur l'autre de deux tablettes. — Division à la machine des crayons contenus dans les tablettes. — Polissage et vernissage des crayons. — Timbrage de la marque du crayon. — Empaquetage ou mise en boîtes.

LECTURES SUR LE MAROC

Voir nos 19 et 20 de l'*Educateur*.

L'école.

Dans presque tous les douars il y a une tente à part pour le maître d'école, auquel le village donne cinq francs par mois outre beaucoup de provisions. Tous les jeunes garçons viennent là répéter cent mille fois les mêmes versets du Coran et les écrire, quand ils les savent par cœur, sur une tablette de bois. La plupart, quittant l'école avant même de savoir lire, pour aller travailler avec leurs parents, oublient en peu de temps ce qu'ils ont appris. Ceux, en petit nombre qui ont la volonté et les moyens d'étudier, continuent jusqu'à vingt ans, pour aller ensuite compléter leurs études dans une ville, et devenir *taleb*, c'est-à-dire écrivain ou notaire, ce qui équivaut à prêtre, car pour les musulmans la loi religieuse et la loi civile ne sont qu'une seule et même chose.

Le mariage.

Les principaux événements, dans ces villages nomades, sont les mariages. Les parents et les amis de la mariée, avec un grand vacarme de coups de fusils et de cris la conduisent au douar de l'époux, assise sur la croupe d'un chameau et enveloppée dans un manteau blanc ou bleu, toute parfumée, les ongles teints de henné, les sourcils noircis avec du liège brûlé, et engraisée, pour cette circonstance, avec une herbe particulière appelée *ebba*, dont les jeunes filles font grand usage. Le douar de l'époux, de son côté, invite à la fête les douars voisins, d'où accourent souvent cent ou deux cents hommes à cheval, armés de fusils. La mariée descend de son chameau devant la tente de son futur mari, s'assoit sur une selle ornée de feuillage et de fleurs, et assiste à la fête. Pendant que les hommes font parler la poudre, les femmes et les jeunes filles, disposées en cercle devant elle, sautillent au son d'un tambour et d'une flûte, tout autour d'un *kaïk* étendu à terre, dans lequel chaque invité jette, en passant, une pièce de monnaie pour les mariés. Un des musiciens annonce à haute voix l'offrande, en faisant un souhait en faveur du donateur.

Vers le soir, la danse s'arrête, les fusils se taisent, tout le monde s'assoit à terre ; on prépare d'énormes plats de couscous, des poulets rôtis, des moutons à la broche, du thé, des bonbons, des fruits, et le repas se prolonge jusqu'à minuit. Le jour suivant, l'épouse vêtue de blanc, avec une écharpe rouge, serrée autour du visage et qui lui cache la bouche, avec le capuchon tiré sur les yeux, accompagnée de ses parents et amis, va dans les douars voisins, recueillir encore une fois de l'argent.

La mort.

Quand un homme meurt, on recommence les danses. Le parent le plus proche rappelle les vertus du défunt, et les autres, rassemblés autour de lui, dansent avec des gestes et des attitudes de douleur, se couvrent de boue, s'égratignent le visage, s'arrachent les cheveux ; puis on lave le cadavre, on l'enroule dans une toile neuve, on le porte sur une civière au cimetière, et on l'ensevelit, appuyé sur le côté droit, le visage tourné vers l'orient.

(EDMONDO DE AMICIS, *Le Maroc*).

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

De plusieurs côtés on nous a demandé de publier la leçon modèle sur *l'enseignement de l'histoire à l'école primaire* donnée, à l'Ecole Normale d'Auteuil, par M. Ernest Lavis, devant un auditoire de 400 instituteurs et institutrices et dont la *Lettre de Paris* (N° 14 de l'*Educateur*) a déjà entretenu nos lecteurs.

M. H. Mossier, professeur à l'Ecole Normale de la Seine, correspondant parisien de notre journal, a obtenu de l'*Ecole Nouvelle*, périodique pédagogique où a paru, sous la signature de M. E. Devinat, la leçon de M. Lavis, l'autorisation de la reproduire dans l'*Educateur*. Qu'il nous soit permis de remercier ici M. le Directeur de l'*Ecole Nouvelle* et notre aimable correspondant. J. M.

Voici comment M. Lavis, s'il était instituteur, exposerait à des enfants de 12 ans le règne de Louis XIV.

LOUIS XIV (1643-1715).

Caractère de Louis XIV. — Louis XIV avait 23 ans à la mort de Mazarin.

Sa figure était belle et très sérieuse. Il se tenait si bien qu'il semblait être grand, bien qu'il fût d'une taille ordinaire. Il était très poli avec tout le monde, même avec les petites gens.

Louis XIV était très fier d'être roi du plus beau royaume du monde et il avait un grand orgueil.

Il voulut faire bien ce qu'il appelait son *métier de roi*. Tous les jours il réunissait ses ministres en conseil, et il s'occupait de toutes les affaires.

Mais il aimait les plaisirs autant que le travail : il dépensait beaucoup d'argent en bâtiments et en fêtes. Il aimait aussi trop la guerre.

Colbert. — Louis XIV fut bien servi par les ministres qu'il choisit au début de son règne. Le plus grand de ces ministres fut Colbert.

Colbert était fils d'un marchand de Reims. Il voulut que la France gagnât beaucoup d'argent pour qu'elle payât bien ses contributions, et que le roi fût l'homme le plus riche du monde.

Pour que la France gagnât beaucoup d'argent, il voulut que tout le monde travaillât.

Il n'aimait pas les nobles, ni le clergé, ni les magistrats, ni les rentiers, parce

qu'ils ne produisaient pas de richesses en travaillant. Il aimait les fabricants, les laboureurs, les marchands et les soldats. Les autres, il les appelait des *fainéants*.

Agriculture et industrie. — Il voulait que la terre fût bien cultivée, et il fit donner aux paysans de bons conseils pour la culture. Il fit venir de l'étranger de belles races d'animaux. Il essaya de diminuer les impôts dont les paysans étaient accablés; mais il ne put faire ce qu'il aurait voulu, parce que le Roi dépensait trop d'argent.

Il voulut que les ouvriers de France fabriquassent de belles étoffes de drap et de soie, de beaux tapis, de la belle dentelle, de belles porcelaines, de belles glaces, de beaux meubles.

Il y avait dans ce temps-là des manufactures qu'on appelait royales, parce que le roi en faisait les frais.

Colbert s'occupa beaucoup de la Manufacture des Gobelins à Paris. On y fabriquait des tapis, des meubles, des voitures et des bijoux.

Les produits de ces manufactures étaient si bien soignés qu'on les admirait dans le monde entier.

Commerce. — Il aimait à causer avec les marchands de leurs affaires. Il s'intéressait beaucoup au commerce, parce que c'est par le commerce qu'un pays s'enrichit.

Pour que les marchands pussent circuler dans le royaume, il fit entretenir les routes aussi bien qu'il put et creuser des canaux, parmi lesquels le canal du Languedoc, appelé aussi canal des deux mers, parce qu'il fait communiquer l'Océan avec la mer Méditerranée.

Il aimait surtout le grand commerce, celui qui se fait par mer dans les pays lointains, où les bateaux vont chercher les produits inconnus en Europe, comme les épices et l'or et l'argent.

Marine et colonies. — Nous n'avions presque pas de bateaux de commerce. Colbert encouragea, en leur donnant de l'argent, les *armateurs*, c'est-à-dire ceux qui *arment* des bateaux, en y mettant tout ce qui est nécessaire à la navigation.

Pour que notre commerce sur mer fût protégé, Colbert fit construire des vaisseaux de guerre en grand nombre. Un moment la France fut plus forte sur mer que l'Angleterre.

Nous avions de belles colonies; le Canada, l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve, la Louisiane, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Cayenne, Pondichéry, les îles de Bourbon, Madagascar étaient les principales. Colbert fit de grands efforts pour les rendre florissantes.

Le travail de Colbert. — En même temps Colbert tenait les comptes du roi. Il les tenait très bien, et il aurait fait des économies si le roi n'avait pas été si dépensier.

Ainsi Colbert faisait la besogne de plusieurs ministres d'aujourd'hui. Il était ministre des finances, ministre de l'agriculture, ministre de l'industrie, ministre de la marine, ministre des colonies.

Il travaillait seize heures par jour. Personne jamais n'a travaillé plus que lui.

Il aimait le travail par dessus toutes choses. Quand il se mettait à la besogne, le matin, il se frottait les mains de plaisir.

Il n'aimait pas qu'on le dérangeât. Un jour une grande dame était dans son cabinet et lui demandait une faveur. Colbert continuait de lire des papiers et ne l'écoutait pas. La dame se mit à genoux, et lui dit : « Monseigneur, je vous en supplie, écoutez-moi. » Alors Colbert se mit à genoux aussi, et lui dit : « Madame, je vous en supplie, laissez-moi travailler. » La dame s'en alla, furieuse et honteuse.

Les chagrins de Colbert. — Colbert ne fut pas un homme heureux. Il faisait trop de choses pour les faire toutes aussi bien qu'il aurait voulu. Plusieurs de ses affaires ne réussirent pas, parce qu'il se donna trop de peine pour les faire réussir. Il faisait des règlements sur tout. Il obligeait les fabricants à travailler d'une certaine façon et les punissait quand ils n'obéissaient pas.

Colbert et le roi. — Mais la grande cause de son chagrin fut que le roi dépensait l'argent sans compter et s'endettait tous les jours davantage. Colbert se désolait de voir ainsi gaspiller un argent avec lequel il aurait fait de si belles choses dans le commerce, la marine et l'industrie.

Plusieurs fois, il fit de grands reproches au roi. Il lui dit qu'il aimait mieux ses plaisirs que ses devoirs. Le roi n'aimait pas qu'on lui dit ces vérités : il finit par ne plus aimer Colbert et par lui dire des choses désagréables.

En 1683, Colbert tomba malade et l'on apprit qu'il allait mourir. Louis XIV lui fit porter une lettre très affectueuse. On demanda à Colbert de répondre au roi; mais il dit : « Je ne veux plus entendre parler du roi; qu'il me laisse tranquille; c'est au roi des rois que je songe à répondre. »

Louvois. — Louvois fut le ministre de la guerre de Louis XIV.

Education des officiers. — Dans ce temps là, on devenait capitaine ou colonel en achetant son grade pour de l'argent; pour les hauts grades, comme celui de colonel, il fallait être noble.

Les officiers étaient très braves dans les batailles; mais ils ne se donnaient pas la peine de s'instruire. Louvois fonda des écoles où les officiers s'instruisaient.

L'uniforme. — Les colonels qui avaient acheté leur régiment croyaient en être les maîtres. Leurs soldats portaient le même habit galonné que leurs domestiques. Au temps de Louvois, les différents corps de troupe reçurent chacun son uniforme, qui fut choisi par le roi, afin que l'on vit bien que tous les soldats étaient les soldats du roi. (A suivre.)

PENSÉES

C'est souvent un grave tort que de prouver qu'on a raison.

On ne doit pas juger un auteur par le nombre de ses lecteurs, mais par le nombre de ceux qui le relisent.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTRICES : Arzier-le-Muids (classe semi-enfantine du Muids), fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité pour jardin, 4 s. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 2 juin. — **Commugny** : Fr. 1000 et autres avantages légaux; 2 juin. — **Villars-Burquin** : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité de jardin et le bois nécessaire au chauffage de l'appartement et de la salle d'école; 6 juin.

NOMINATIONS

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après.

INSTITUTEURS : MM. Ducret, John, à Puidoux. Barraud, Louis, à Bavois. Pochon, Ernest, à Combremont-le-Petit. Guignard, Samuel, au Bas-des-Bioux (L'Abbaye). Jaques, Gustave, à Cremières (Puidoux). Paquier, Armand, à Carrouge s. Oron. Burnod, Félix, à Martherenges. Viredaz, Charles, à Cergnat (Ormont-Dessous).

INSTITUTRICES : Mlles Pahud, Aline, au Villaret (Belmont s. Yv.). Favre, Marguerite, à Roche. Roussy, Julia, à Leysin. Gonthier, Mina, à Yverdon. Neuen-schwander, Denise, à Yverdon. Curchod, Suzanne, à Chavannes s. Morges. Jaccard, Marguerite, à Chavannes s. Morges. Simon, Jeanne, à Mauborget.

Mlle Jorand, Adèle, maitresse d'école enfantine, à Coppet.

Ecole supérieure et Gymnase des jeunes filles de la Ville de Lausanne

Les postes désignés ci-après sont mis au concours :

1. Deux **maîtresses secondaires**, soit maitresse de classe.

Traitement suivant les années de service dans le canton, de 2200 à 2800 fr.

2. Un **maître ou une maitresse d'anglais** dans la division inférieure et au Gymnase.

Traitement, pour 20 à 23 heures de leçons hebdomadaires, dont 6 à 9 au Gymnase et suivant les années de service dans le canton :

a) pour un maître : 170 à 200 fr. l'heure annuelle au Gymnase et 150 à 180 fr. à l'Ecole supérieure ;

b) pour une maitresse : 120 à 150 fr. l'heure annuelle au Gymnase et 100 à 130 fr. à l'Ecole supérieure ;

3. Un **maître d'hygiène** à l'Ecole supérieure.

Traitement : 170 à 200 fr. l'heure annuelle pour 2 heures de leçons hebdomadaires.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitae*, ainsi que les certificats et diplômes nécessaires, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 3 juin 1911, à 6 heures du soir.

PETITE PENSION-FAMILLE

cherche pour de suite **instituteur diplômé**, capable, de toute moralité et de confiance.

Bonne occasion de se perfectionner dans la langue allemande.

Adresser offres et photographies à la Gérance de l'Educateur.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix
(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison
A. MAUCHAIN
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

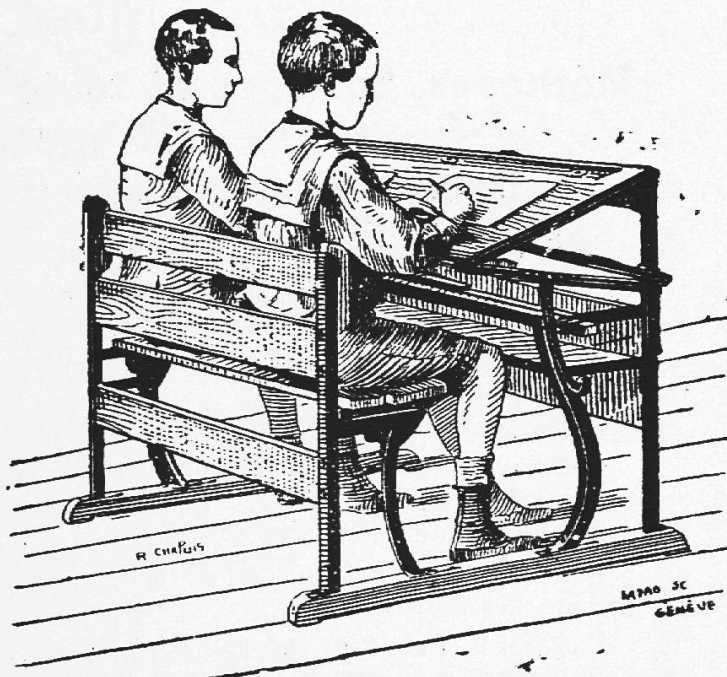
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

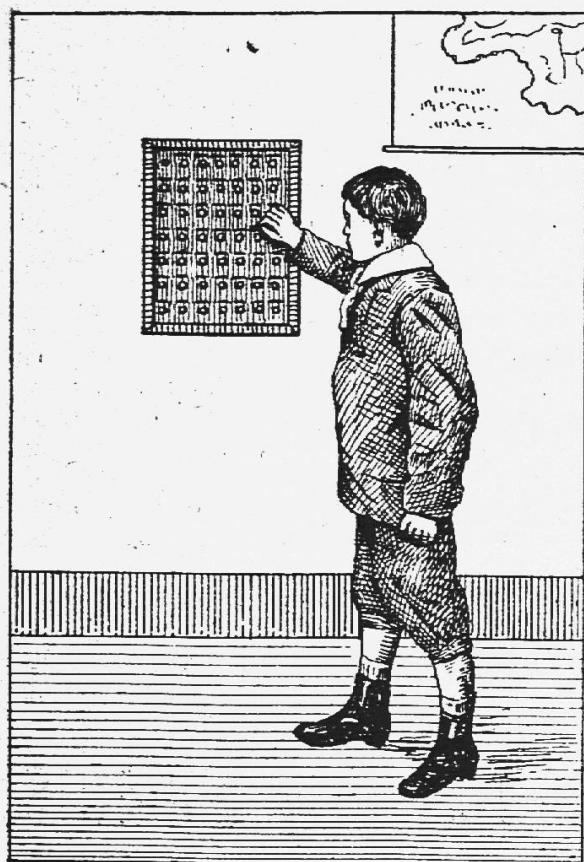
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

- Dessane, A. L.* Ecole primaire de Chant Choral-Manuel de l'Orphéoniste
1^{re} partie : Eléments et principes indispensables.
2^{me} partie Leçons et exercices progressifs à 2 et 4 voix. fr. 3.35
Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—
Rougnon, P. Le rythme et la mesure, traité complet. fr. 6.—
Demeny, G. Physiologie des professions : L. Violoniste. fr. 3.50
Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50
Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades ; le Vademecum des autres.) fr. 3.—
Roques, L. Principes théoriques et pratiques de la transposition. fr. 1.—
Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—
Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50
Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—
Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—
» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—
Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—
Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—
» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50
Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50
Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.
1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—
Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50
Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35
2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)
Recueil de Chants à 2 et à 3 voix à l'usage des Ecoles et des Pensionnats par *W. Pilet*.
3^e édition augmentée, renfermant 39 chœurs a capella et 32 chœurs avec accompt. fr. 1.50

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 22

LAUSANNE — 3 Juin 1911.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont *L'Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZÜRICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

35 ct. Collection des 100 chefs-d'œuvre qu'il faut lire 35 ct.

Collection d'une édition très soignée, composée uniquement des chefs-d'œuvre immortels des écrivains de tous les temps et de tous les pays.

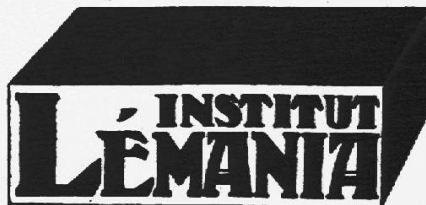
Chaque volume de 128 pages 35 centimes

Volumes parus :

Balzac	3. La Grenadière. — Le Chef-d'OEuvre inconnu. — Jésus-Christ en Flandre.
Balzac	15. Mercadet, homme d'affaires.
Balzac	20. La Paix du Ménage. — Adieu. — Le Réquisitionnaire.
Balzac	39. Le Colonel Chabert. — Gobseck.
Beaumarchais	17. Le Mariage de Figaro.
Beaumarchais	36. Le Barbier de Séville.
Béranger	12. Chansons.
Boileau	21. Le Lutrin vivant. — L'Art Poétique. — Les Satires.
Chateaubriand	13. René. — Les Aventures du dernier Abencerage.
Corneille	4. Le Cid. — Polyeucte.
Corneille	28. Les Horaces. — Cinna.
Corneille	34. Le Menteur. — Nicodème.
Le Comte de Las-Cases	7. Napoléon à Ste-Hélène.
La Bruyère	35. Les Caractères.
Molière	10. Le Misanthrope.
Molière	22. L'Avare.
Molière	32. Les Femmes savantes.
Molière	40. Le Bourgeois gentilhomme. — Les fourberies de Scapin.
Musset	2. Les Nuits. — Rolla. — Le Saule. — Don Paez, etc.
Musset	6. A quoi rêvent les Jeunes Filles. — Les Marrons du feu. — Poésies diverses, etc.
Musset	11. Namouna. — La coupe et les lèvres. — Poésies diverses.
Musset	14. On ne badine pas avec l'amour. — Un Caprice. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.
Musset	19. Mimi Pinson. — Histoire d'un Merle blanc. — Le Secret de Javotte.
Musset	27. Le Chandelier. — Louison.
Musset	30. Lorenzaccio.
Musset	33. Carmosine. — Fantasio.
X. de Maistre	29. Voyage autour de ma chambre.
Gérard de Nerval	5. Sylvie. — La Main enchantée.
Ed. Poë	1. Le Scarabée d'Or. — Double Assassinat dans la Rue Morgue.
Racine	24. Phèdre. — Andromaque.
Racine	26. Les Plaideurs. — Britannicus.
Racine	31. Bérénice. — Bajazet.
Regnard	23. Le Légataire universel.
Regnard	38. Les Folies amoureuses. — Le Bal.
J.-J. Rousseau	16. Les Réveries du Promeneur solitaire.
Bern. de St-Pierre	25. Paul et Virginie.
Shakespeare	9. Roméo et Juliette.
Shakespeare	18. Le Roi Lear.
Voltaire	8. Candide.
Voltaire	37. Zadig. — Jeannot.

Les numéros 41 et suivants paraîtront régulièrement.

Rabais de 5 % aux membres du Corps enseignant.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE == LUCERNE „Wallhall“ ==

THEATERSTRASSE 12

à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés.

◆ **DINERS** à 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50 et 2 fr. ◆
◆ **Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.** ◆

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée.

————— TÉLÉPHONE 896. —————

H 1459 Lz

E. FRÉHLICH, propr.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacance : 1 professeur p. comptabilité, langue italienne, correspondance commerciale. Entrée de suite.

Cherchent place : Institutrice, degré secondaire. Instituteur, deux langues. English teacher. Maître de musique. Institutrice, langue allemande. Professeur français.

Cherché : Associé instit. pour jeunes gens, ville importante, langue allemande.